

Définition du métier d'auxiliaire de puériculture :

Réaliser, sous la responsabilité de l'infirmier puériculteur ou de l'éducateur de jeunes enfants, des soins d'hygiène, des activités d'éveil et d'éducation visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant, dans le cadre du projet pédagogique de la structure et en lien avec la famille. Participer au dépistage de troubles chez l'enfant et favoriser l'inclusion des enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.

Activités :

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique des enfants
- Accueil, prise en charge et prise en soin éventuelle de l'enfant et sa famille dans son domaine
- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Identification, recensement des besoins et des attentes de l'enfant et sa famille, spécifiques à son domaine
- Organisation, animation et suivi d'activités spécifiques au domaine d'activité
- Participation à la définition et mise en œuvre du projet pédagogique
- Préparation et réalisation des prestations de restauration et d'hôtellerie
- Recueil, traitement et transmission des informations pertinentes aux puéricultrices et aux parents
- Renseignement de documents, de fichiers (fiches d'activité, de traçabilité, etc.)
- Surveillance de l'état de santé des enfants dans son domaine d'intervention

Savoir-Faire :

- Accompagner l'enfant dans la réalisation de ses activités quotidiennes
- Accompagner l'enfant dans les activités d'éveil et les parents dans leur rôle éducatif
- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques et des vulnérabilités, dans son domaine de compétence
- Définir et utiliser les techniques et pratiques adaptées à son métier
- Désinfecter les matériels en appliquant les protocoles de nettoyage et de décontamination
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives / préventives
- Instaurer une relation de confiance avec l'enfant et sa famille
- Organiser / animer des activités spécifiques à son domaine de compétence pour des enfants
- Travailler en équipe pluridisciplinaire / en réseau
- Utiliser une procédure, un code, un langage, un protocole, une réglementation spécifique à son domaine